

COMPTE RENDU DU 3ÈME CONSEIL

27/06/2023

Présents :

- Madame Petitjean, Directrice de l'école
- Monsieur Frédou, Maire de Saint-Coulomb
- Madame Marquer, adjointe aux écoles
- Madame Ramage Directrice Générale des Services
- Monsieur Jehannin, Délégué Départemental de l'Education Nationale
- Madame Smyczynski et Messieurs Le Page et Allais représentants des parents d'élèves
- Mesdames Sibiril et Leyes enseignantes, Mr Mahé, futur enseignant CE1 / CE2 à partir de 09/2023 à la place de Mme Gaudin
- Sébastien Laforge responsable de la cuisine de St Coulomb

I - SUJET CANTINE

a) Rappel de situation :

- Cuisine qui n'est plus en conformité pour le nombre de repas et le nombre d'employés nécessaires
- Dépassement de la jauge autorisée de 160 enfants pour les salles. Souvent au-delà de 170 enfants (depuis Pâques avec l'arrivée des plus petits)
- Mauvaises conditions de repas (table face à un mur, enfants serrés à table et problème de sécurité pour le personnel (risque de chutes, accident avec plats dans les mains, etc))
- Durée actuelle des repas : 1h
 - ⇒ présentation pédagogie du menu
 - ⇒ dégustation pour adaptation des quantités dans chaque assiette (= réduction du gaspillage alimentaire)
 - ⇒ en hiver l'habillage et le déshabillage des maternelles (manteaux, bonnets..) retire du temps pour les repas
- Actuellement 35 enfants environ déjeunent chez eux chaque jour
- Sur les 170 enfants mangeant à la cantine on dénombre environ 70 maternelles (2 écoles confondues)
- Travaux impossibles à cause des couts et de l'endettement de la commune.
- Nécessité de trouver une solution pour la rentrée 2023.

b) Paramètres de réflexion

- La décision est arrêtée par l'inspection académique et non par l'école.
- Prise en compte d'un horaire adapté (plus tôt) pour le repas des maternelles, l'intérêt des enfants primant, comme souligné par Mme Petitjean et Mr Jehannin et les parents des 2 écoles.
- Le temps de présence des enfants en classe est obligatoirement de 6h. Il est donc impossible d'enlever 15mn sur les pauses pour aménager les horaires
- Consultation des écoles environnantes :
 - ⇒ Ont un service de 45 min avec pause méridienne de 2h.
 - ⇒ Fonctionnent avec prestataire type « Sodexo »
 - ⇒ Peuvent avoir un système de self-service pour les plus grands mais disposent d'équipements et d'espace adaptés.
 - Le service rendu n'est donc pas le même en termes de qualité, et les locaux ne sont pas comparables
- La plupart des écoles environnantes commence entre 8.30 et 8.45
- Pas de transport possible des repas jusqu'à l'école privée pour des raisons sanitaires (cette possibilité pendant la pandémie était exceptionnelle).
- Pas de travaux possibles dans l'école privée.

- La mise en conformité de la cuisine implique un agrandissement qui prendrait de l'espace réservé actuellement aux salles où sont pris les repas.
- Autres suggestions pour l'avenir :
 - Mutualiser la gestion des repas avec les communes avoisinantes qui rencontrent les mêmes problématiques, en créant un pôle de service repas financé par l'agglomération et les communes

c) Solutions

- 2 services à prévoir pour répartir la quantité d'élèves.
- Réduire le temps de repas de 1h à 45mn
- Scénario retenu :

- **MATERNELLESREPAS 11.45/12.30**
- **PRIMAIRESREPAS 12.45/13.30**

- Dans ce scénario, l'école **débuterait à 8.30 et finirait à 16h30.**
- Nécessite un employé supplémentaire pour surveiller les enfants lors de la pause méridienne (= charges à prévoir pour la commune).
- Inconvénients : Risque de gaspillage alimentaire si le cuisinier ne peut plus prendre le temps d'aller voir les enfants pour les servir selon leur goût (passage de 1h à 45mn).
- A envisager : un encas pour les primaires sur la pause du matin fourni éventuellement par l'école pour assurer un apport sain pour l'enfant (fruits par exemple) car ils mangeront à 12h45.
- Avantages : moins d'enfants à la garderie du matin avec le décalage de 9h à 8h30.

II - SUJET ETUDE

a) Rappel de situation :

- Pas de jauge imposée jusqu'ici, pas de règlement clair établi
- Confusion sur l'objectif de l'étude
- Enfants trop nombreux
- Intervenante épuisée

b) Solutions

- Service réactivé pour la rentrée 2023 avec Bénédicte Lefevre en plus de son poste d'AESH au sein de l'école
 - Rappel : étude dirigée (aide aux devoirs)
 - Jauge de 20 enfants, sur inscription obligatoire 48h avant minimum
 - Réflexion en cours d'un système d'inscription en ligne obligatoire avec places limitées
 - Un règlement est en cours d'élaboration avec rappel de l'objectif du service
-

III – SUJET GARDERIE

a) Rappel de situation :

- Accès sans inscription malgré l'obligation, sureffectif, pièce trop petite, problème de chaleur pendant les beaux jours.
- Inscription tardive auprès de la Mairie sans possibilité de validation

b) Solutions

- Réflexion en cours d'un système d'inscriptions en ligne obligatoires avec nombre de places limitées, comme pour l'accueil de loisirs.
- Prise en compte des demandes de dernière minute uniquement pour les parents qui ne sollicitent pas habituellement la garderie et / ou la cantine et qui seraient exceptionnellement dans le besoin
- Pose de films anti-UV effectuée dans la garderie, à la place de stores
- Accueil dans 2 salles

IV –BILANS PROJETS 2022/2023

- Portes ouvertes de l'école : 4 familles accueillies, 2 inscriptions.
- Opération « tous à vélo » : 22 écoles à participer, notre école se place 10ème.
- Carnaval et pièce de théâtre : nombreux parents présents
- Sorties : Rennes, Brocéliande et St Lunaire à vélo couronnées de succès. Remerciements pour les parents et accompagnateurs.
- Animation avec SDE 35 : goûter 0 déchet. Voir si possibilité de postuler à nouveau (pas sûr car forte demande)
- Projet plantations : haricots, radis, menthe etc

V- PROJETS 2023-2024

- Prestation danse avec une personne agréée et représentation au Phare au printemps (demande auprès de la Mairie). Thème à faire valider par l'Inspection académique
- Partenariat : avec la LPO (Ligue pour le Protection des Oiseaux <https://www.lpo.fr/>) autour de la maison de Colette: préparation et installation de nichoirs en cours près des dunes.
- Prévention du harcèlement : interventions par la Gendarmerie en MS-GS et CM1-CM2. Et éventuellement l'infirmière scolaire. Ces interventions sont très ponctuelles car ces services sont fortement sollicités.

VI – REPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES

- Prévention du harcèlement : une infirmière avait déjà été sollicitée en primaire à la demande d'une enseignante. Les RPE souhaitent que ces interventions leur soient signalées. Etude en cours d'un nouveau service proposé par la gendarmerie nationale
- Accueil des TPS/PS à la rentrée : à échelonner, avant ou après 8h30 (déjà testé dans d'autres écoles). En réflexion.
- Problèmes d'électricité : travaux en cours pour résoudre le problème
- Classes surchauffées en hiver + en été dû à une isolation insuffisante : audit en cours pour rénovation thermique des vieux bâtiments. L'objectif doit être une baisse de 30% des économies de chauffage pour être éligible aux subventions.
- Accès des parents dans l'enceinte de l'école : pas encore autorisé pour les primaires en raison du plan Vigipirate, et qui plus est suite aux intrusions récentes dans les communes avoisinantes
- Décalage des récréations des maternelles et des primaires : déjà le cas depuis le début de l'année. En fin d'année les enfants se connaissant d'avantage, le décalage n'est plus pertinent.